

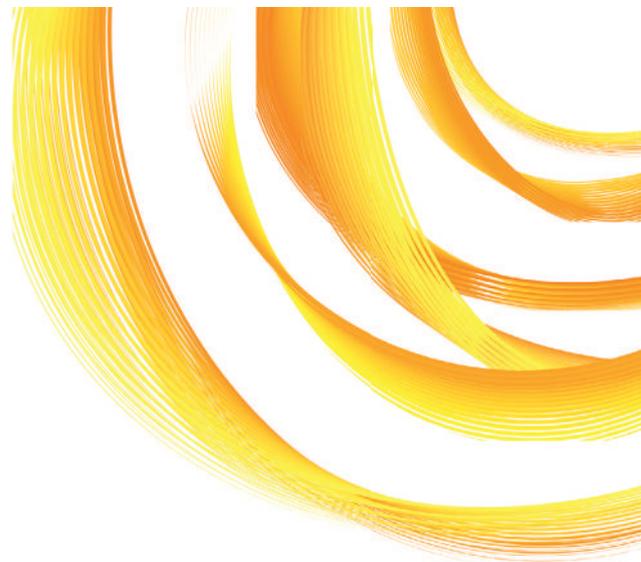


# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2017

[www.odas.net](http://www.odas.net)





## Introduction

L'année 2017 a été marquée par l'élection du Président de la République. C'est pourquoi dès le début de l'année, l'Odas s'est invité dans le débat des élections présidentielles en publiant un manifeste " Pour une nouvelle citoyenneté ".

Enrichi des travaux menés quelques jours avant cette publication à l'occasion des 10<sup>es</sup> rencontres nationales de l'Odas, organisées avec le soutien des principales associations d'élus (ADF, AMF, AMRF, France Urbaine ; Villes de France, Ville & banlieue), ce manifeste, adressé aux différents candidats à l'élection présidentielle, présentait non seulement des constats sur l'évolution de la société et de notre modèle de solidarité, mais également des propositions d'actions concrètes et éprouvées.

En effet, grâce aux études qu'il mène depuis 27 ans, avec le concours de l'Etat et des collectivités locales, l'Odas a ainsi pu vérifier combien la transformation de la question sociale donne de nouvelles responsabilités aux acteurs locaux. Car non seulement la vulnérabilité économique s'étend à toute la société, mais elle s'accompagne de deux autres formes de précarité. L'une, qualifiée de relationnelle (en raison de l'affaiblissement des liens sociaux), l'autre qualifiée d'identitaire (en raison de l'effondrement des repères partagés). Or l'une comme l'autre concernent principalement l'action des pouvoirs locaux. La forte légitimité des élus locaux qui résulte de leur proximité avec la population et de leur fine connaissance des besoins sociaux en font les irremplaçables tisserands de la cohésion de la société.

En s'appuyant sur toutes leurs responsabilités ils peuvent durablement soutenir le développement de liens sociaux et de repères partagés, pour que la reconnaissance sociale de chacun ne soient plus exclusivement liée au travail. Une approche indispensable non seulement

pour soutenir les plus fragiles mais aussi pour que chaque habitant soit perçu comme une ressource pour la collectivité. C'est en outre nécessaire pour accompagner la solidarité de droits d'une solidarité d'implication qui requière la promotion de toutes les coopérations possibles entre les habitants.

C'est alors le rôle de l'Odas que de créer les conditions de la rencontre de tous les acteurs concernés (l'Etat, la protection sociale, les collectivités locales, les associations...) pour identifier les voies de l'amélioration de l'action publique locale, en s'appuyant sur une observation partagée des besoins et des réponses.

Mais en dépit d'une notoriété qui se renforce, et se traduit par des sollicitations très nombreuses et variées, l'Odas a subi ces dernières années une réduction considérable de ses subventions nationales. Ce qui l'a contraint à procéder à une amplification de son activité de « Recherche-Action », principalement financée par les collectivités locales comme vous le constaterez dans ce rapport d'activité dont la première partie est consacrée à l'observation des politiques locales et la seconde à l'expertise et à la promotion des pratiques innovantes. Mais ce rapport ne doit pas masquer une difficulté de plus en plus perceptible : l'Odas ne pourra pas poursuivre son activité d'observation nationale sans une consolidation de ses financements structurels.

**MANIFESTE DE L'ODAS**



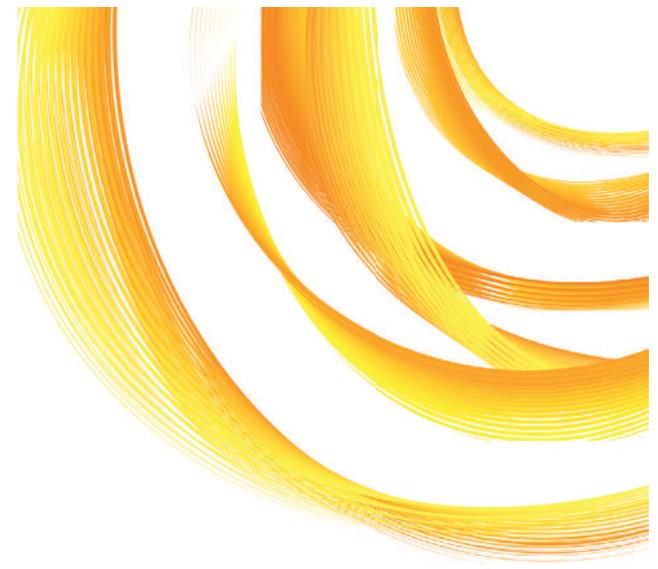
**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE  
POUR UNE NOUVELLE  
CITOYENNETÉ  
MANIFESTE DE L'ODAS**

**I**nquiétant constat : les débats proposés dans le cadre de l'élection présidentielle ne traitent qu'accessoirement - et sous l'angle étroit de la réforme des dispositifs sociaux - de la question de la cohésion de la société. Or, à un moment où chacun reconnaît que notre pays souffre d'un immense déficit de confiance, celle-ci n'a jamais été aussi nécessaire, car une société désunie est une société fragilisée face à l'amplification de la vulnérabilité sous toutes ses formes : économique, sécuritaire, environnementale.

N'en doutons pas, nos concitoyens aspirent à partager une ambition collective pour neutraliser les risques de repli sur soi qu'engendrent l'insécurité et la peur. D'ailleurs, l'observation du monde local offre une multitude d'exemples réussis de démarches collectives qu'il conviendrait de mieux faire connaître pour favoriser leur diffusion. Il est donc urgent de s'interroger sur la contribution présente et future de chacun d'entre nous (élus, professionnels, bénévoles et habitants) à la restauration des liens sociaux et des repères. Le but étant de bâtir des propositions de rénovation de la solidarité, de la citoyenneté et de la gouvernance susceptibles de rendre la société moins vulnérable.

C'est l'objectif que se sont assigné les principales associations d'élus locaux (ADF, AMF, AMRF, France Urbaine, Villes de France, Ville & Banlieue) et diverses fédérations associatives (Fédération des centres sociaux, Ligue de l'enseignement...) en invitant des représentants du monde politique et de la société civile à participer à un grand rassemblement organisé par l'Odas, à Angers, les 1er et 2 février 2017. Après deux jours de débats autour de constats issus de diverses études, les propositions suivantes ont pu être dégagées par l'Odas en direction des candidats à l'élection présidentielle.

1



## **Première partie:**

L'observation des stratégies,  
des organisations  
et des politiques locales





La construction d'une connaissance partagée implique d'entretenir des liens étroits, tant avec des acteurs locaux qu'avec des acteurs nationaux présents sur les territoires, pour favoriser une prise en compte de la complexité des réalités par le croisement des regards.

C'est pourquoi, à nouveau en 2017, l'activité de l'Odas sur les territoires a été intense. Au total, plus de 67 déplacements sur site ont été organisés, tant auprès des villes et de leurs Etablissements publics de coopération intercommunale, qu'auprès des départements, sans omettre plusieurs Caisses d'allocations familiales. Selon la nature des travaux, ces déplacements mobilisent de deux à six collaborateurs de notre institution, pendant une à cinq journées consécutives.

De plus, si l'Odas a organisé en 2017 ses dixièmes rencontres nationales à Angers et participé à huit manifestations organisées en partenariat avec d'autres institutions. 2017 permet donc de le vérifier à nouveau : l'observation de l'ODAS résulte non seulement des études réalisées (I) mais également des multiples liens entretenus avec son réseau (II).

## TITRE 1 - LES ÉTUDES

Rappelons que les études sont toujours co-construites avec les acteurs concernés, ce qui permet de bien définir les constats et de donner plus de force aux propositions. Pour l'essentiel, trois études nationales et cinq recherches-action locales ont été engagées ou poursuivies en 2017.

### Les études nationales

La première étude concerne **l'analyse de l'évolution des dépenses d'action sociale des départements sur l'exercice 2016**. Les résultats de cette enquête annuelle ont été rendus publics le 30 mai par une conférence de presse rassemblant une vingtaine de journalistes.

Rappelons que cette étude sur les dépenses départementales, conduite chaque année en s'appuyant sur un échantillon représentatif composé d'une quarantaine de départements, permet d'estimer très précisément, les évolutions par domaine d'intervention et par nature de dépenses (allocations, maintien à domicile, hébergement). Le travail de qualification des constats s'appuie sur la connaissance des acteurs concernés et est complété par des enquêtes complémentaires. Deux enquêtes complémentaires ont ainsi été initiées dans ce cadre en 2017 : l'une sur les modalités d'accueil des « mineurs non accompagnés », qui a donné lieu à une publication dédiée en 2018; l'autre sur le premier impact de l'application de la loi « accompagnement de la société

**La lettre de l'Odas**  
> Observer pour mieux agir >

Édition 2017  
Mai 2017

Finances départementales

**Sommaire**

- Le regard de l'Observatoire p.2
- L'orientation p.4
- La situation aux personnes handicapées p.4
- La situation aux personnes âgées dépendantes p.5
- La protection de l'enfance p.7
- Conclusion p.8

**Dépenses départementales d'action sociale en 2016 : Des résultats en trompe-l'œil**

C'est dans un contexte de grande incertitude que s'est déroulée la préparation des budgets 2016 pour les Départements. Car la baisse de la dotation globale de fonctionnement pour la deuxième année consécutive conjuguée à une pression accrue des dépenses liées aux allocations de solidarité pouvaient inquiéter. Or l'année 2016 est marquée par l'augmentation des recettes fiscales des Départements, qui a permis de compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement. Parallèlement, la dépense nette de fonctionnement d'action sociale des Départements de France métropolitaine a peu augmenté. Mais ne nous y trompons pas, cette évolution reste conjoncturelle et n'annonce pas une résorption de la crise financière des Départements.

En effet, les recettes de fonctionnement progressent de 2,6 % à la faveur du dynamisme des droits de mutation à titre onéreux et du foncier bâti (voir information détaillée dans la note de La Banque Postale page 2). Or parallèlement, la dépense nette d'action sociale des Départements (36,83 milliards d'euros en France métropolitaine) n'augmente que de 1,9 % contre plus de 3 % les années précédentes. Cette situation pourrait donc paraître rassurante si elle n'était le résultat de circonstances particulières.

C'est le cas de la baisse inattendue des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active qui se traduit par une moindre progression de la dépense de l'allocation en 2016. Or il est peu probable, au regard des prévisions de l'évolution du taux de chômage, que cette baisse soit pérenne. De même, l'effort de réduction des dépenses dans la plupart des budgets pourra difficilement être reconduit sous peine de fragiliser les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Enfin, la stabilisation des dépenses de personnel s'explique par l'allongement volontaire des délais de remplacement et la diminution des effectifs alors même que les contraintes de gestion se renforcent. De fait, cette dépense ne progresse que de 1 % (40 millions d'euros en 2016), ce qui ne couvre que partiellement l'avancement des fonctionnaires et la revalorisation du point d'indice de la fonction publique.

Les données détaillées sur les dépenses d'action sociale départementales de 1984 à 2016 sont téléchargeables sur le site Internet de l'Odas [www.odas.net](http://www.odas.net), rubrique publications.

Odas 1

au vieillissement » sur l'allocation personnalisée d'autonomie.

La permanence de la méthode d'observation et son ancienneté ont permis d'accumuler des données fiables depuis l'origine de la décentralisation et font notamment de l'Odas un interlocuteur régulier de la Cour des comptes. Cela a été à nouveau vérifié à l'occasion de son cinquième rapport annuel sur les finances publiques locales, publié en octobre 2017. Le courrier de l'Odas, en date du 18 septembre 2017, est annexé au rapport de la Cour des comptes.

La seconde étude a été initiée dans le cadre d'un nouveau partenariat engagé avec l'Assemblée des départements de France (ADF). Il s'agissait d'identifier **les initiatives innovantes des départements** en les sollicitant au moyen d'un formulaire d'enquête via internet. Au final, 186 initiatives portées par 65 départements ont été retenues : 46 initiatives dans le champ de l'insertion ; 41 dans le champ de la protection de l'enfance ; 62 dans le champ de l'autonomie ; 9 dans le champ du logement et de l'hébergement et 28 concernent des orientations transversales à l'ensemble des compétences sociales. Les 186 initiatives rassemblées vont faire l'objet d'une publication conjointe ADF-ODAS.

La troisième étude était demandée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) pour analyser **les effets de la mise en œuvre du nouveau « plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées » (PDAHLPD).**

Dans un contexte où la saturation des capacités d'hébergement est régulièrement évoquée, il fallait rechercher si le lien introduit par la loi du 24 mars 2014, entre le secteur de l'hébergement et le secteur du logement, offrait un accès à un logement facilité pour les ménages en difficultés. Pour cette étude il a été convenu de privilégier une approche qualitative à partir d'un échantillon composé de départements : Aisne, Alpes de Haute-Provence, Doubs, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais, Seine-Maritime et Var. Les conclusions de cette étude seront publiées dans le dernier trimestre 2018.

## Les recherches-action

### Avec la ville d'Orly

Cette commune a sollicité l'Odas avec le souhait de renforcer son engagement dans le champ de la protection de l'enfance,



tant dans l'amélioration du repérage des enfants en danger (ou en risque de l'être) que dans la promotion des conditions favorables au développement de l'enfant, dans une logique de prévenance. En effet, si l'aide sociale à l'enfance est une compétence du département, la protection de l'enfance est nécessairement une compétence partagée entre le département, qui en est le chef de file, et les communes, qui disposent de nombreux leviers pour concourir au bien-être des enfants dès le plus jeune âge, et au soutien des familles. Cela est d'autant plus important que lorsque l'Odas observait avec les départements le contenu et l'évolution des signalements d'enfants en danger, la très grande majorité des enfants concernés étaient victimes de la difficulté voire de l'incapacité du ou des parents à les éduquer. La plupart des signalements émis ne concernent pas des enfants maltraités (victimes de violences physiques, sexuelles, psychologiques ou de négligences lourdes) mais des enfants en risque de danger<sup>1</sup>, c'est-à-dire des enfants "qui connaissent des conditions d'existence qui risquent de compromettre leur santé, leur sécurité, leur moralité, leur éducation ou leur entretien, mais qui ne sont pas pour autant maltraités"<sup>2</sup>.

Les finalités de cette recherche-action, engagée en 2017 et qui se poursuivra en 2018 sont ambitieuses mais complémentaires:

- L'amélioration de l'observation des besoins des enfants et de leurs familles, nécessaire à une meilleure adaptation des réponses.
- Le développement de la prévenance et de la prévention.
- Le renforcement de la coopération entre les acteurs locaux en matière de protection de l'enfance.

Cette démarche permettra à l'Odas de préfigurer la recherche-action dont l'engagement est projeté en 2018 avec des départements volontaires intitulé, "protection de l'enfance et soutien éducatif".

### Avec le département de la Haute-Loire

C'est toujours dans le champ de la protection de l'enfance, qu'une autre recherche-action a été engagée avec le département de la Haute-Loire intitulée "refonte de l'offre de service de l'aide sociale à l'enfance". Pour ce Département, la protection de l'enfance est l'un des trois objectifs prioritaires du

<sup>1</sup> Odas, "Protection de l'enfance: une plus grande vulnérabilité des familles, une meilleure coordination des acteurs.", *Lettre de l'Odas*, novembre 2017

<sup>2</sup> Odas, *L'observation de l'enfance en danger: guide méthodologique*, édition revue et complétée, Odas Editeur, 2001

secteur social retenu pour la période 2015-2021 afin de renforcer la prévention pour les familles et mieux répondre aux problèmes de l'enfance en danger. En effet, la situation du Département se caractérise notamment par un taux de placement supérieur à la moyenne nationale.

La construction d'un état des lieux partagé, tant avec l'ensemble des agents concernés en interne qu'avec les principaux partenaires a permis de construire des orientations de travail opérationnelles que le département se propose de développer en 2018. Cette démarche commune a été menée selon une méthode largement participative, appuyée sur l'observation partagée qui peut constituer un puissant levier de changement. Non seulement les acteurs opérationnels ont été impliqués, mais également un nombre important de conseillers départementaux. Il est important de relever à cet effet que deux ateliers, réunissant chacun plus de la moitié des élus départementaux, ont été animés : l'un portait sur " la protection de l'enfance ne se limite pas à l'aide sociale à l'enfance " ; l'autre sur " la conception de la protection de l'enfance ". Enfin cette démarche a été ponctuée le 21 décembre par l'organisation d'une journée départementale de la protection de l'enfance en Haute-Loire " Regards croisés ".

### **Avec le département des Pyrénées-Atlantiques**

La recherche-action « Refonte de l'action sociale en Pyrénées-Atlantiques » a été poursuivie, toujours avec une approche très participative (élus, cadres et agents, usagers). L'objectif était de territorialiser l'action sociale, afin d'être en mesure d'adapter plus finement les politiques départementales aux besoins spécifiques de chaque territoire et de développer des projets dans une logique de développement social.

En 2016, les travaux ont porté successivement sur le sens du travail social, les procédures et leur simplification et l'organisation des unités territoriales et des directions du siège. En 2017, le travail s'est concentré sur la construction d'une méthode pour faciliter la répartition des différents personnels entre les unités territoriales puis sur l'appropriation du nouveau modèle et la transmission des contenus élaborés progressivement depuis le début de la démarche à toutes les équipes. Au dernier trimestre, après l'affectation des personnels dans les nouvelles unités territoriales, la construction d'une méthode pour élaborer des diagnostics et des projets de territoire a été initiée avec un site préfigurateur (SDSEI Nive-Nivelle). Notons enfin, qu'une réflexion a aussi été conduite avec les principaux élus concernés sur " Le département chef de file des solidarités humaines ".

## Avec onze villes et intercommunalités

Depuis sa création en 1990, l'Odas s'est efforcé d'analyser régulièrement les liens entre l'action municipale et la cohésion sociale, comme il le fait avec les départements. A cette fin, il s'est appuyé sur diverses enquêtes nationales menées en 1993, 1998, 2007 et 2013<sup>3</sup> auprès des maires des communes de plus de 20 000 habitants. Pour mieux appréhender les objectifs, les modes d'organisation et les partenariats des villes en matière de cohésion sociale, il a mené divers recherches-action dont la plus importante, "Les villes et le lien social", a été menée entre 2010 et 2012 avec sept villes, en collaboration étroite avec le Secrétariat général du Comité interministériel des villes (SG-CIV)<sup>4</sup>. Cette étude portait sur les priorités stratégiques et organisationnelles des villes, pour identifier si elles favorisaient l'efficacité et la convergence de toutes les politiques locales susceptibles d'entretenir liens sociaux et repères collectifs.

Depuis lors, le contexte institutionnel et réglementaire ayant profondément évolué suite à d'importantes réformes territoriales<sup>5</sup> et à la restructuration de la politique de la ville, impulsée par François Lamy en 2014<sup>6</sup>, l'Odas et le Commissariat général à l'Égalité des Territoires (CGET) ont souhaité lancer une nouvelle recherche-action "Les villes et le vivre ensemble: la gouvernance locale de la cohésion sociale". Si son premier objectif visait à vérifier et approfondir les constats de 2013, le second objectif a porté sur de nouvelles préoccupations: identifier des leviers concrets d'action pouvant être utilisés par les élus, leurs services ou leurs partenaires, afin de favoriser une plus grande efficacité des politiques publiques dans les territoires.

Cette étude s'est déroulée de septembre 2015 à novembre 2017. Elle a concerné deux communautés d'agglomération et neuf communes, dont quatre (marquées d'un \*) avaient déjà participé à la précédente étude: Angers, Arras, Bordeaux\*, Creil, Clichy-sous-Bois\*, Garges-lès-Gonnesse, Le Havre\*,

3 Les résultats de ces études et enquêtes ont fait l'objet de diverses publications qui peuvent être consultées sur le site [www.odas.net](http://www.odas.net). Les renseignements de la dernière enquête nationale portant sur les priorités des villes ont été rendus publics sous la forme d'une lettre de l'Odas intitulée "Les villes et le vivre ensemble: enquête sur les priorités politiques et stratégiques des villes de plus de 30 000 habitants", parue en 2013.

4 Il s'agit des villes de Besançon, Bordeaux, Clichy-sous-Bois, Le Havre, Strasbourg, Tourcoing, et Valenciennes. cette première recherche-action a fait l'objet d'un rapport intitulé "Les villes et le lien social", publié en juin 2013 dans la collection Les cahiers de l'Odas.

5 Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles; loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République..

6 Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation et d'orientation pour la ville et la cohésion urbaine.

**MOULINS**  
**COMMUNAUTÉ**



**VALENCIENNES**  
**MÉTROPOLE**



**Villes**

**ANGERS**

**ARRAS**

**BORDEAUX**

**CREIL**

**CLICHY-SOUS-BOIS**

**GARGES-LÈS-GONNESSE**

**LE HAVRE**

**STRASBOURG**

**VILLEURBANNE**

Strasbourg\*, Villeurbanne, Moulins Communauté et Valenciennes Métropole.

Pour mémoire, la réalisation de l'étude s'est effectuée en deux phases. La première a été organisée entre septembre 2015 et décembre 2016 avec comme objectifs: la définition d'un axe de recherche singulier avec chaque site, la réalisation d'un état des lieux, la restitution et la discussion des observations réalisées afin d'affiner les analyses et d'identifier des pistes d'actions prioritaires pour chaque ville et communauté d'agglomération. La deuxième phase (janvier à septembre 2017) a donné lieu à de nouvelles visites sur sites d'une à deux journées, pour mieux repérer des pistes d'amélioration des politiques publiques.

Sur le plan national, la démarche a été conduite par un comité de pilotage rassemblant des représentants (élus et professionnels) des villes et communautés d'agglomération partenaires, de l'Odas, du CGET et de la DGCS. En 2017, ce comité de pilotage s'est réuni à trois reprises. Un premier projet de rapport a été remis au CGET, le principal financeur de cette démarche, à la fin de l'année. Les résultats de cette étude seront disponibles sur le site de l'Odas à compter du 1er octobre.

### Avec six Caf

Initiée en 2015 et poursuivie en 2017 avec les Caisses d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, du Cher, de Loire-Atlantique, de Paris, de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, la recherche-action, "territoires d'action sociale et développement social", avait pour objectif d'identifier les conditions d'une plus grande cohérence entre les actions menées par les Caisses d'Allocations Familiales et leurs partenaires, afin de parvenir à une gouvernance plus efficace de la cohésion sociale. Il s'agissait notamment d'analyser les modalités de concertation susceptibles de renforcer la convergence des interventions sur les territoires, en impliquant davantage les habitants. Pour ce faire, des points d'entrée thématiques ont permis de conduire la réflexion : le partenariat issu de la Convention territoriale globale (CTG) pour le Cher, le soutien à la parentalité pour la Loire-Atlantique, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires pour la Caf de Paris, l'animation de la vie sociale pour les Caf des Bouches-du-Rhône, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise et les politiques en faveur de la jeunesse avec la Caf du Val d'Oise à nouveau.

Cette recherche-action s'est appuyée sur deux dynamiques menées en parallèle. Au niveau local, les collaborateurs de l'Odas ont établi un état des lieux grâce à la réalisation d'entretiens et d'animation de groupes de travail auprès des Caf



et de leurs partenaires. Grâce à ces constats, on a pu alors mieux appréhender pour chaque Caf les conditions de mise en œuvre d'une démarche opérationnelle :

- L'organisation de réseaux locaux du soutien à la parentalité en Loire-Atlantique.
- L'élaboration d'un diagnostic sur les politiques locales en faveur de la jeunesse dans le Val-d'Oise.
- L'animation de groupes de travail dans le cadre du renforcement du volet jeunesse de la convention territoriale globale entre la Caf du Cher et la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry.
- L'état des lieux et l'organisation d'une médiation dans le cadre du renouvellement de la convention-cadre des centres sociaux des Bouches-du-Rhône.
- La création d'instances de coordination locale du schéma d'animation de la vie sociale de la Caf de Seine-Saint-Denis.

Au niveau national, la réflexion a pris la forme d'un comité de pilotage rassemblant régulièrement les directeurs des six Cafet l'équipe de l'Odas. Il s'agissait de discuter les analyses et les réflexions nées des observations recueillies au cours de cette étude et des autres travaux de terrain de l'Odas.

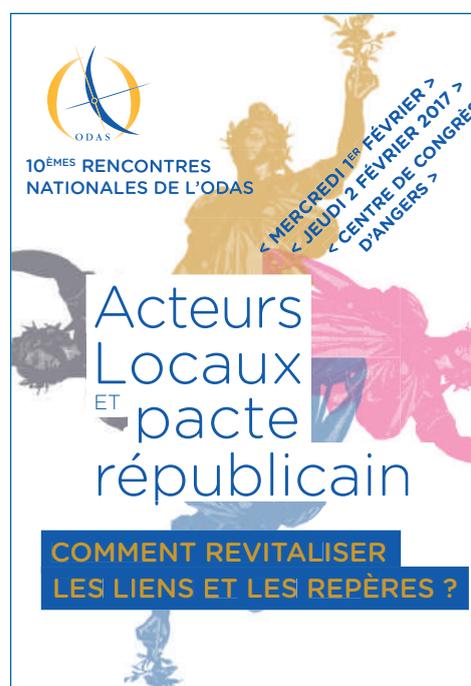
Cette étude donnera lieu à la publication d'un rapport dans le courant du dernier trimestre 2018.

## TITRE 2 - L'ANIMATION DU RÉSEAU DE L'ODAS

Pour consolider ses connaissances des réalités locales l'Odas s'appuie sur une multitude de rencontres avec des acteurs locaux nationaux. C'est le rôle des commissions thématiques qui se réunissent régulièrement sur les thématiques suivantes: les stratégies et les finances départementales, la protection de l'enfance, le soutien à l'autonomie. Mais c'est également le cas des manifestations organisées par l'Odas ou en partenariat.

### Les Rencontres nationales de l'Odas

En 2017 celles-ci ont été organisées à Angers, avec le soutien de la ville et de la communauté d'agglomération, les 1er et 2 février.



Cette nouvelle édition portait sur le thème "**Acteurs locaux et pacte républicain : comment revitaliser les liens et les repères ?**" à un moment où la progression de l'insécurité, dans tous ses aspects, ne peut se combattre durablement que par la revitalisation des liens et des repères. Il était donc urgent de rechercher les voies permettant d'amplifier l'engagement des acteurs locaux.

C'était aussi une opportunité pour mettre en perspective 27 ans d'observation de l'action locale et faire un point d'étape sur les travaux en cours (cf. supra) en mettant en débat les constats et les propositions provisoires mais aussi en proposant à des acteurs impliqués dans ces démarches d'alimenter par leur expérience les débats. C'est notamment le cas des villes et des EPCI de la recherche-action "gouvernance locale de la cohésion sociale" mais également des Caf participants à la recherche-action "Territoires d'action sociale et développement social". Sans omettre de mettre en valeur les initiatives innovantes expertisées dans le cadre du laboratoire de l'innovation locale que devient l'agence des pratiques et des innovations locales (Apriles) animée par l'Odas (cf infra – deuxième partie).

## Les autres manifestations

Comme désormais chaque année, l'Odas a contribué aux **10èmes Assises de la protection de l'enfance** organisées par le Journal des acteurs sociaux (JAS) et la ville de Paris, les 3 et 4 juillet à Paris, "**2007 - 2017 : L'heure de vérité - Avons-nous progressé ? Est-ce mieux ailleurs ? Comment relever les nouveaux défis ?**". Il s'agissait de s'interroger sur l'impact de la loi du 5 mars 2007 durant les dix dernières années en répondant aux questions suivantes : Quel véritable bilan peut-on tirer de ces dix dernières années ? Sur quoi avons-nous progressé, sur quoi avons-nous régressé ? Fait-on mieux ailleurs ? Pourra-t-on s'adapter à la vulnérabilité exponentielle de notre société et à la déliquescence de la plupart des repères éducatifs ? Quelles perspectives pour notre système et nos pratiques ?

En amont de cette importante manifestation rassemblant 2000 participants, l'Odas a pris le soin de confronter le bilan des dix dernières années qu'il envisageait de présenter au regard de différents acteurs, responsable de la protection judiciaire, magistrats et administratifs - responsables départementaux, élus et administratifs - et responsables associatifs, lors d'une séance de travail organisée le 26 avril. Et pour cette édition anniversaire des Assises,

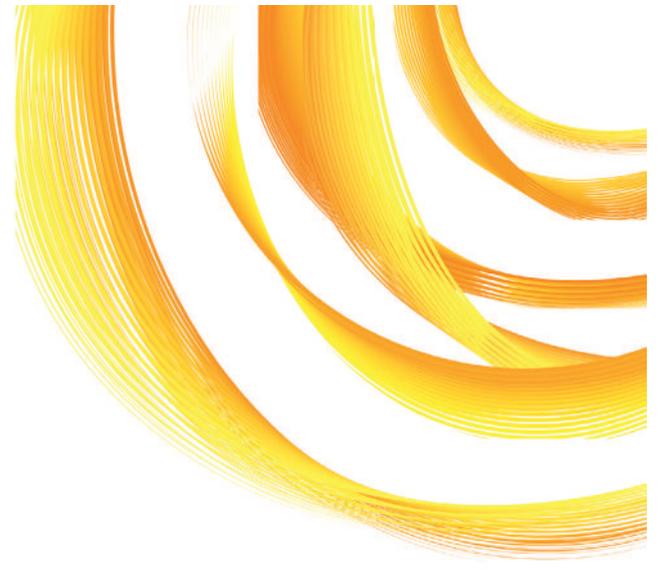


l'Odas a organisé une grande enquête nationale auprès des acteurs de la protection de l'enfance, en collaboration avec le JAS et le Bulletin de la protection de l'enfance (BPE), s'attachant ainsi à leur donner la parole sur le bilan et les perspectives des dix années écoulées depuis la loi de 2007.

De plus l'Odas a participé à **plus de vingt manifestations organisées par des collectivités adhérentes et des partenaires** (cf infra : annexe : activités ODAS – 2017).

Mais pour être très exhaustif, le renforcement permanent de l'expertise de l'Odas n'est pas seulement le produit des études et de l'animation du réseau mais également la résultante de l'identification, l'analyse et la promotion des pratiques innovantes.





## **Deuxième partie:** La promotion des pratiques innovantes





L'innovation sociale est un formidable moteur de développement social et de cohésion sociale de nos territoires. A condition toutefois que les initiatives qui naissent un peu partout, portées par une kyrielle d'acteurs, trouvent le soutien qu'elles méritent pour se développer, essaimer sur tout le territoire. C'est le rôle d'Apriles au sein de l'Odas qui propose à cette fin plus de 400 initiatives expertisées dans les différents champs social, sous l'angle du développement social. Grâce à la qualité d'expertise et de rédaction de son contenu, ce site internet confère un environnement valorisant aux actions présentées et constitue un véritable outil de travail pour de nombreux professionnels et étudiants.

Mais, pour répondre aux évolutions de l'activité, s'adapter aux innovations techniques et moderniser son apparence, le site Apriles doit être profondément rénové. Cette refonte est incontournable car le site est confronté à une obsolescence technique et risque de ne bientôt plus pouvoir supporter les évolutions d'internet et des fournisseurs d'accès, le rendant dans le pire des cas inaccessible. La multiplication des incidents constatés dans l'administration du site et la multiplication des « hackages » témoignent de l'urgence de ce chantier.

Cette nécessité est évoquée depuis deux ans, et chaque année qui passe rend l'urgence plus prégnante. Mais jusqu'à maintenant, les ressources financières nécessaires pour refondre le site, reprendre l'ensemble des données et assurer une maintenance pérenne n'ont pu être mobilisées. La solution repose donc sur l'ouverture d'un nouveau partenariat susceptible de renforcer l'attractivité d'Apriles grâce à un partage plus diversifié des efforts nécessaires pour la réalisation de cette mission.

En attendant cette évolution, durant l'année 2017, l'Odas a continué d'assurer avec Apriles le repérage et la diffusion des pratiques innovantes (I), mais aussi le travail d'essaimage de « La journée citoyenne » (II).

## TITRE 1 - LE REPÉRAGE ET LA DIFFUSION DES PRATIQUES INNOVANTES

Le nombre de visites s'élevait en 2017 à un total de 64 777, soit près de 200 visites par jour. Le nombre de pages vues atteint 164 939. De plus la baisse du taux de rebond<sup>7</sup> (-3,44%) montre que notre ciblage est plus précis. En outre, 16 717 nouveaux visiteurs se sont connectés sur Apriles en 2017. Et, rendez-vous récurrent pour les lecteurs de l'agence, autant ceux issus du réseau historique d'Apriles, que les internautes s'étant inscrits spontanément en découvrant le site, la newsletter bimestrielle d'Apriles comptait, au mois de décembre 2017 10 291 abonnés, lecteurs fidèles des productions de l'agence.

Pourtant, cette fréquentation ne doit pas masquer les faiblesses du site actuel. Les habitudes concernant

<sup>7</sup> Le taux de rebond est un indicateur marketing qui mesure le pourcentage d'internautes qui sont entrés sur une page web et qui ont quitté le site après, sans consulter d'autres pages. Ils n'ont donc vu qu'une seule page du site.

l'utilisation du web évoluent comme le montre l'augmentation de la part des visites via mobiles et tablettes qui ont doublé, passant de 11,82% du total des visites en 2016, à 22,6% en 2017. Or, le site n'étant pas responsive (adapté en fonction des types d'écrans), la lecture sur mobile et tablette est nettement moins confortable.

## Présence sur le web

Apriles continue par ailleurs à être présent sur la toile à travers son compte @AgenceApriles sur Twitter. Le site a ainsi publié 477 tweets et compte 517 followers, parmi lesquels figurent de nombreuses collectivités locales (Nantes, Marseille, Brest, Départements de Seine-Saint-Denis, des Côtes d'Armor, de Meurthe-et-Moselle...), plusieurs réseaux nationaux (Labo ESS, Uncass, Reness, Outil en main, Initiatives, l'Observatoire de la laïcité, Alliance Ville Emploi, Resolis, Uniopss, Fonda, Ocirp...) et certains ministères (Ministère de la Ville, DGCS...). Souvent retweetés, les envois d'Apriles sont par ailleurs repris par plusieurs agrégateurs de contenus dans les champs de la gouvernance locale et de l'économie sociale et solidaire.

Un logo cliquable d'Apriles demeure visible sur les sites de plusieurs institutions proches de nos sujets comme l'agence d'information « Reporters d'espoir », la fondation Sncf, plusieurs conseils départementaux, le site villes et territoire du Languedoc Roussillon, [www.resovilles.com](http://www.resovilles.com), [www.socioeco.org](http://www.socioeco.org), [wiser.org](http://wiser.org), le réseau de l'évolution durable, le site du centre ressource de la politique de la ville de Marseille, celui du centre de ressource 66, le site des ateliers du vivre ensemble et de la fraternité, le site de l'Institut national du développement social... A signaler également, de nombreuses expériences d'Apriles.net figurent sur les sites du CGET ou du réseau rural français par exemple. Les associations et institutions faisant l'objet de fiches action et de portraits d'acteurs mettent également ces textes en ligne sur leurs sites, avec un lien vers [aprilés.net](http://aprilés.net). Après chaque envoi de newsletter, l'édito et les liens renvoyant vers les fiches actions et le portrait d'acteur sont mis en ligne en Une du site de l'Odas.

## Présence sur le print

Dans le cadre de la recherche action Odas « Villes et vivre ensemble – La gouvernance locale de la cohésion sociale » (voir supra), 13 actions ont été repérées et expertisées sur les différents sites. Celles-ci ont donné lieu à des fiches action diffusées sur le site Apriles et publiées en annexe du projet de rapport.

Apriles est également **cité en référence dans plusieurs publications**. On retrouve ainsi les travaux de l'agence dans le manuel « Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales » des éditions Nathan ainsi que dans un autre ouvrage des éditions Eslevier Masson en direction des terminales. A chaque fois, un encadré présente Apriles et son activité. Le CNFPT utilise également le contenu du site dans le cadre de l'organisation de ses concours. Là aussi, à chaque fois, un encadré présente l'agence et son activité. Les publications d'Apriles sont de plus régulièrement citées dans sa lettre d'information documentaire « Solidarité, cohésion sociale, enfance ». En outre, l'Université Bretagne sud utilise les fiches Apriles pour le cours de Master1 en méthodologie de projet. Dans le cadre de ce cours, un ouvrage intitulé « Les projets en santé et action sociale » a été publié aux éditions Foucher. Quatre fiches Apriles y sont présentées en illustration : Médiation nomade, Eva, O'Prés, Ral-lye-toi aux jardins.

Plusieurs fiches Apriles sont par ailleurs utilisées par le CNED de Grenoble en tant que documents illustratifs dans la formation du BTS Services et prestations dans les secteurs du sanitaire et social (SP3S) dans les cours en ligne « Institutions et réseaux » et « Prestations et services », ainsi que dans le BTS « Économie Sociale et Familiale » (ESF) pour la matière « Connaissances des politiques ». Les fiches citées sont les suivantes : « A Rennes, réhabiliter son logement pour se réinsérer », « Un garage solidaire pour les territoires bretons », « Respa, trois clics unis pour le maintien à domicile », « Le LIS : ensemble pour l'habitat intégré », « Parentibus roule pour les familles », « Mon Eco logement : quand la rénovation donne de l'élan à un quartier » et « En Touraine la Marpa fait école ». Là aussi, un encadré présente à chaque fois Apriles et son activité.

## Présence auprès d'autres réseaux

Mais la présence est également assurée dans différents forums et colloques:

- **Les 10èmes Rencontres nationales de l'Odas**, organisées les 1er et 2 février à Angers ont été l'occasion de diffuser les actions expertisées lors des ateliers ainsi que sur le stand de l'Odas. Par ailleurs, la vidéo d'ouverture, co-financée par la Banque Postale, portait sur la notion d'engagement et a permis de mettre en avant différentes actions et acteurs. Plusieurs porteurs d'actions expertisées par Apriles ont par ailleurs été conviés à présenter leur travail au sein des ateliers : Le Champ commun, Old'Up, Pro Senectute, Alliance pour l'éducation, Contrats de quartier de Vernier, Journée citoyenne, Muse D Territoires, Apras...

En outre la bande dessinée « Le bruit des Idées » dont Apriles était partenaire avec le CGET et le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) a été distribuée aux participants et une séance de dédicace a été organisée avec la présence de deux des étudiants ayant contribué à la scénarisation et à l'illustration de l'ouvrage.



- **Les 10 ans de « La Journée citoyenne »**, organisés en partenariat avec Berrwiller et Mulhouse Alsace Agglomération le 13 mai à Berrwiller.
- **Les 10èmes assises de la protection de l'enfance**, les 3 et 4 juillet à Paris, où des actions repérées et expertisées par l'agence ont été mises en avant en ateliers et en plénière par l'équipe d'Apriles ou par les porteurs d'actions. Un certain nombre d'entre elles ont d'ailleurs fait l'objet de fiches actions publiées pour l'occasion et distribuées aux participants sur le stand d'Apriles.
- **La Huitième journée départementale de la protection de l'enfance en Haute-Loire** le jeudi 21 décembre, les travaux d'Apriles ont également été présentés par les membres de l'Odas qui intervenait lors de cet événement.
- **Les deux colloques du Reness** : « Evolution du travail social: enjeux et nouveautés » le 22 mars 2017 et « Le développement de l'ESS, une urgence pour la cohésion sociale » le 17 novembre.

A l'occasion des déplacements effectués dans le cadre des recherches-action et enquêtes ou lors d'intervention en colloques ou séminaires, les collaborateurs de l'Odas font systématiquement la promotion d'Apriles. Ce travail de terrain et les échanges qu'il occasionne avec les différents acteurs locaux, lui permet aussi de repérer de nombreuses actions. Notamment, dans le cadre de l'action-recherche « gouvernance locale de la cohésion sociale » (cf supra), treize actions ont été repérées et expertisées sur les différents sites participants. Celles-ci ont donné lieu à des fiches action diffusées sur le site et publiées en annexe du projet de rapport.

Depuis 2016 **Apriles est associé à la réflexion et à la construction du « Carrefour de l'innovation »**. Porté par le CGET avec une dizaine de partenaires, dont La Fonda, Avise et Apriles, cette plateforme web a pour projet de centraliser et de cartographier, au sein d'une vaste plateforme numérique, l'accès aux actions recensées actuellement par les 70 structures engagées dans la démarche. Ces sources, associations, institutions, collectifs citoyens participent ainsi à la constitution d'un vaste patrimoine commun librement accessible avec l'objectif

de favoriser la diffusion et le développement d'une culture de l'innovation et l'essaimage des initiatives les plus inspirantes. Afin d'assurer une gouvernance partagée, ce collectif s'est formé en association dont Apriles est membre du comité de pilotage. La mise en ligne de la version « beta » a été effectuée au printemps 2018.

Apriles s'inscrit dans **le chantier de la refondation du travail social**, lancée à la suite des états généraux du même nom. Au mois de décembre, l'Odas y a été auditionné afin de présenter Apriles devant un des groupes de travail du **Haut Conseil du Travail Social** (HCTS), en charge de la réflexion sur le développement social et notamment sur comment rendre visible et capitaliser la connaissance et les pratiques inspirantes. Avec insistance, l'importance de mieux utiliser et soutenir ce qui existe déjà et qui a fait ses preuves a été développé. Particulièrement lorsque l'identification des initiatives est suivie d'une expertise, voire d'un accompagnement à l'essaimage.

Reconnue pour son expertise sur les questions d'innovation sociale, Apriles fait partie du comité de sélection et du jury de deux grands prix nationaux : le prix Ocirp, « Acteurs économiques et handicap » ainsi que les « Trophées de l'innovation » de la Fehap.

Portée par le JAS en partenariat avec Initiatives, l'Odas et PraxisLab formation, l'école de la protection de l'enfance a vocation à proposer des formations qualifiantes ou des formations plus ponctuelles aux acteurs de la protection l'enfance. La démarche d'Apriles y est présentée et certaines actions particulièrement exemplaires sont mises en avant.

Fidèle soutien médiatique à Apriles, le JAS continue de publier régulièrement des articles concernant les actions expertisées par Apriles. Le JAS est par ailleurs un partenaire actif du travail d'Apriles pour l'essaimage de « La Journée Citoyenne ». Des articles sont notamment régulièrement publiés.

### La production éditoriale

Au 31 décembre 2017, le site apriles.net comptait **400 fiches action en ligne**. A cette date la base du site est toujours particulièrement riche en actions valorisant le bénévolat, la participation des habitants, les nouvelles pratiques professionnelles, les modes de gouvernance et les partenariats institutionnels innovants, la lutte contre l'exclusion sociale, les relations de voisinage, le développement social en milieu rural et les actions en faveur de la



jeunesse.

Il n'y a pas eu de changement significatif quant au fonctionnement de l'agence en 2017. Pour mémoire, les chargés de mission ont maintenu le système de «work-flow» qui permet de «traiter» l'ensemble des initiatives signalées quelle qu'en soit la source<sup>8</sup>. Puisant dans les publications des collectivités locales, dans les signalements des membres du réseau Apriles, dans les repérages effectués par les collaborateurs de l'Odas lors de leurs différents travaux et déplacements ou encore au cœur des réseaux partenaires, l'équipe d'Apriles a balayé plusieurs dizaines d'initiatives issues de tous les champs sociaux et sociétaux. Après étude de leur impact, des points forts de leur mise en œuvre et vérification du caractère novateur de l'initiative au vue des actions déjà présentes dans la base Apriles, **l'agence a réalisé et publié 21 fiches action en 2017.**

## **TITRE II – VERS LA TRANSFÉRABILITÉ DES INITIATIVES : L'EXEMPLE DE L'ESSAIMAGE DE « LA JOURNÉE CITOYENNE »**

Comme l'année précédente, l'Odas continue avec Apriles de porter l'essaimage de « La journée citoyenne » avec les objectifs suivants :

- Favoriser l'essaimage de «La journée citoyenne» sur l'ensemble du territoire national dans le respect des principes fondateurs.
- Développer un réseau des Villes organisatrices de «La Journée citoyenne» afin de favoriser l'échange d'expériences et de valoriser les élus.

### **Favoriser l'essaimage**

Le travail de promotion au sein des médias, de lobbying auprès de nombreux responsables politiques locaux et nationaux, de promotion auprès d'élus et professionnels, contribue fortement à l'essaimage de « La journée citoyenne ». En outre, pour faire connaître « La journée citoyenne » au grand public, les relations presse ont été accrues en 2017, avec pour résultats plus de 1000 articles et reportages dans la presse nationale et locale. Par ailleurs, la campagne pour les élections présiden-

---

<sup>8</sup> Le total des initiatives par thèmes est supérieur au total des initiatives publiées une même action peut relever de plusieurs champs et/ou catégories, selon la logique de DSL

tielles a également été l'occasion de promouvoir « La Journée citoyenne » auprès des candidats et dans les médias.

Cette mission d'essaimage s'appuie aussi sur le développement et **la coordination d'un réseau d'ambassadeurs** afin de mailler l'ensemble du territoire. Leur rôle : promouvoir l'action auprès des communes et accompagner la mise en œuvre dans le respect des principes fondateurs de l'action. Il compte aujourd'hui une quinzaine d'ambassadeurs bénévoles, véritable cheville ouvrière du réseau. Ainsi, à titre d'exemple, le travail d'Eric Bourge, maire de la Guierche dans la Sarthe a permis, avec le soutien d'Apriles, de passer d'une seule commune organisatrice de « La Journée citoyenne » dans ce département en 2015 à une trentaine en 2017.

L'accompagnement à l'essaimage porté par l'Odas vise également à construire une connaissance partagée sur la Journée citoyenne, son contenu, ses facteurs de réussite et ses effets, grâce aux remontées d'expérience des villes organisatrices. Ce travail vise à aboutir à la modélisation de la méthodologie en fonction de la taille des communes et de leurs spécificités territoriales. Cela a déjà permis de rédiger de nombreuses fiches pratiques thématiques à destination des organisateurs de la Journée citoyenne.

## Développer le réseau

L'accompagnement des communes, des associations et des collectifs organisateurs de « La journée Citoyenne » est réalisé grâce à différents supports.

**La mise à disposition d'outils méthodologiques et de communication** (supports pour la logistique, courriers types, kit communication, films et documents de présentation, guide...). Cette année, avec les retours des ambassadeurs et des adhérents au réseau, ces outils se sont largement étoffés avec la rédaction de nombreuses fiches pratiques (organiser sa Journée citoyenne, les clés de la réussite, les exemples d'ateliers, l'assurance...). Des éléments de langage et un fil rouge d'intervention ont également été rédigés à destination des maires organisateurs de « La Journée citoyenne » et des ambassadeurs pour faciliter leurs interventions publiques.

**La participation à des manifestations nationales**. Les 10 ans de « La journée citoyenne », fêtés le 13 mai à Berrwiller ont réuni, en plus des habitants volontaires, de nombreux élus locaux et nationaux, venus de toute la France.

Grace au partenariat avec l'AMF qui a mis une salle à disposi-



tion, un atelier dédié dans l'enceinte du Congrès des maires a été organisé le 21 novembre de 9h à 11h. Une centaine d'élus communaux était présents, mais également deux présidents de département. A cette occasion, l'AMF ainsi que le Haut commissariat à l'engagement civique ont affirmé une fois de plus leur soutien à cette action. Cette année encore une présence ponctuelle a également été assurée au Salon des maires sur les stands des partenaires (la Banque Postale et EDF) les 21 et 22 novembre avec « L'heure citoyenne », organisée trois fois. L'équipe du Réseau et des élus ayant l'expérience de « La journée citoyenne » étaient présents pour présenter la démarche, et répondre aux questions des participants. La convention de partenariat entre La Banque Postale et l'Odas a été signée dans ce cadre.

**L'organisation de réunions locales.** Le réseau organise régulièrement, à son initiative ou à la demande d'élus locaux, des réunions locales visant à présenter très concrètement cette action, sa mise en place et ses impacts. Ces journées de sensibilisation ont également pour objectif de favoriser l'échange de pratiques entre participants et d'aider dans leurs démarches les communes qui souhaitent développer ce type d'action citoyenne.

- Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne) – 20 mars 2017. Plus de 40 communes réunies. Organisé en partenariat avec l'AMF77.
- Perpignan (Pyrénées-Orientales) – 8 décembre 2017 – Journée de formation action pour les élus organisée avec le Pole ressources de développement social des Pyrénées-Orientales, en partenariat avec l'AMF des Pyrénées orientales.

**L'accompagnement à la mise en œuvre de la Journée citoyenne.** C'est le rôle des ambassadeurs qui font ce travail sur les territoires dans leur région. Ils sont intervenus plus d'une centaine de fois lors de réunions publiques à destination des habitants de communes souhaitant organiser « La journée citoyenne », et lors de réunion de présentation et d'accompagnement auprès des équipes municipales. Par ailleurs ils sont sollicités quotidiennement au téléphone par des communes intéressées ou souhaitant s'appuyer sur leur expertise.

C'est aussi une partie du travail de l'équipe d'Apriles qui, au niveau national, tient une permanence téléphonique et dispose d'une boîte mail dédiée. Elle permet de répondre aux questions et interrogations des organisateurs et futurs organisateurs de la Journée citoyenne. Elle permet également de fournir des outils pour les aider dans l'organisation de « La journée citoyenne ». Et de les mettre en relation avec des ambas-

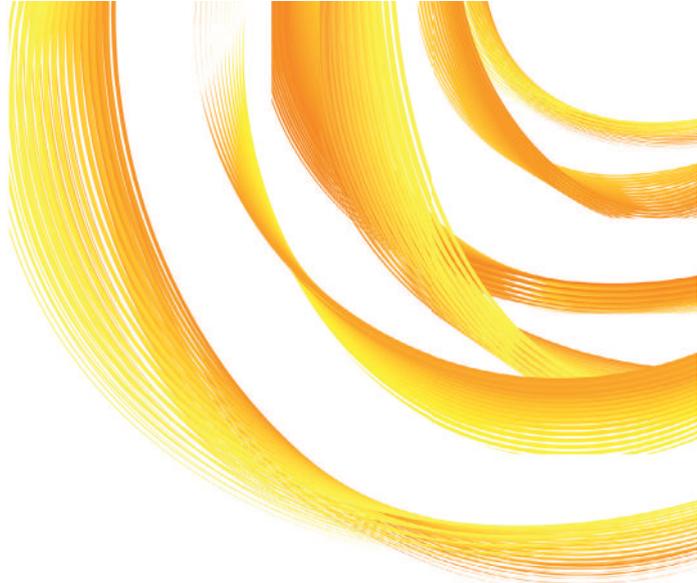
sadeurs ou/et avec des communes de leur région ayant déjà organisé « La journée citoyenne ». Ainsi, les membres de l'équipe ont répondu à plus de 250 sollicitations de communes ou associations souhaitant organiser « La Journée citoyenne ».

Au niveau local, l'équipe d'Apriles se déplace également régulièrement sur site à la demande de communes, comme par exemple à Sainte Geneviève des Bois le 10 septembre. L'équipe y a présenté « La journée citoyenne » aux habitants, puis aux élus et responsables associatifs dans le cadre du Forum des associations.

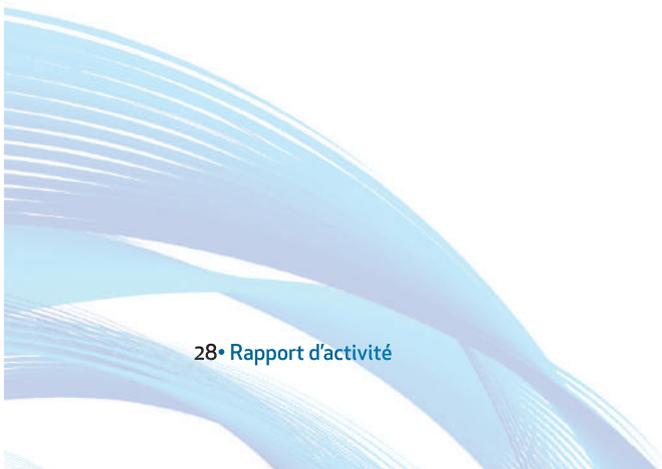
**Un site internet dédié - [www.journeecitoyenne.fr](http://www.journeecitoyenne.fr)** - : lancé en 2015 et largement développé et alimenté en 2017, il constitue une vitrine et réunit l'ensemble des outils à disposition des organisateurs de « La journée citoyenne ». Grâce à sa qualité rédactionnelle et à la pertinence des outils proposés, ce site est régulièrement plébiscité par les acteurs locaux qui nous contactent.

L'ensemble de ce travail a permis de passer de 42 villes organisatrices sur cinq départements en 2014, à 249 sur 46 départements en 2015, puis à 710 sur 85 départements en 2016. Tandis que 1200 communes l'ont organisé en 2017, mobilisant près de 200 000 habitants volontaires.





# ANNEXES





# Annexe 1

## les activités d'étude

### Réunions nationales: 11 séances

- Conduite de l'action recherche « Les Villes et le vivre ensemble : la gouvernance locale de la Cohésion Sociale »

#### Comité de pilotage n°5 - 21 mars

Etat		Villes et EPCI		Autres		Total
1	8%	11	85%	1	8%	13

#### Comité de pilotage n°6 – 21 juin

Etat		Villes et EPCI		Autres		Total
1	8%	11	85%	1	8%	13

#### Comité de pilotage n°7 – 11 octobre

Etat		Villes et EPCI		Autres		Total
2	17%	9	75%	1	8%	12

- Conduite de la recherche-action « territoires d'action sociale et développement social » avec 6 CAF

#### Comité de pilotage n° 5 du 31 mars et n° 6 du 8 novembre

CAF	
10	100%

- Commission stratégies et organisations départementales

#### 24 novembre 2017

Départements	
17	100%

- CLIDEP : finances et activités de l'action sociale départementale - échantillon permanent de 43 départements

Etat		Départements		Total
3	10%	30	90%	33

- Commission autonomie

#### Séance de la commission du 10 mars

Etat		Départements		Associations		Autres		Total
1	5,5%	10	55,5%	3	16,5%	4	44%	18

#### Séance de la commission du 19 septembre

Etat		Départements		Associations		Autres		Total
1	7%	7	50%	5	36%	1	7%	14

- Commission « bilan de la protection de l'enfance » : 26 avril 2018

Etat (Justice, magistrat et PJJ), Départements (Elus et directeurs de la protection de l'enfance), Associations

### Visites sur le terrain : 67 déplacements (19 villes/EPCI, 12 Départements, 1 métropole, 6 CAF))

- Angers - 12-13 janvier ; 23 mars ; 15 septembre
- Arras - 1-2 mars
- Berrwiller - 13 mai
- Bordeaux - 20-21 septembre
- Champagne sur Seine - 20 avril et 23 septembre
- Clichy-sous-Bois - 28 février, 3 mai, 15-16 mai
- Creil - 23-24 mai
- Garges-lès-Gonesse - 8-9 février
- Griesheim sur Souffel - 20 mai
- La Guierche - 15 et 16 septembre
- Le Havre - 20 janvier ; 6 et 7 juin
- Orly - 13 octobre - 13 novembre ; 4 décembre
- Rognes - 10 mars

- Saint-Brieuc – 12 avril
- Sainte Geneviève des Bois – 9 et 10 septembre
- Strasbourg - 26-27 avril
- Valenciennes Métropole - 18-19 janvier
- Villeurbanne - 26 mai et 15 juin
- Métropole Grand Lyon – 15 juin
- Département de l'Aisne - 12 et 13 octobre
- Département des Alpes de Haute-Provence - 18 et 19 octobre
- Département du Doubs : 9 et 10 novembre
- Département de la Gironde – 18 et 19 septembre
- Département de Haute Loire - 15 et 16 février ; 19 et 20 avril ; 30 et 31 mai ; 14 et 15 juin ; 6 et 7 juillet ; 28 septembre ; 19 et 20 octobre ; 22, 23 et 24 novembre ; 12 et 13 décembre ; 21 décembre
- Département du Haut-Rhin – 12 mai
- Département de l'Hérault – 15 juin
- Département de Meurthe et Moselle – 8 juin, 21 juin, 4 décembre
- Département du Pas-de-Calais 9 et 10 octobre
- Département des Pyrénées Atlantiques – 23 au 25 janvier ; 15 au 17 février ; 5 au 7 avril ; 10 au 12 juillet ; 5 au 8 septembre ; 23 au 25 octobre
- Département de Seine-Maritime - 7 novembre
- Département du Var : 16 et 17 octobre ;
- CAF Bouches-du-Rhône – 8 mars ; 6 et 7 décembre
- CAF Cher – 25 janvier ; 1er décembre
- CAF Loire-Atlantique - 27 janvier ; 6 et 7 juillet
- CAF Seine-Saint-Denis - 18 et 19 décembre
- CAF Val-d'Oise – 19 et 23 juin ; 24 octobre
- ISSRA (Roncq – 59), expertise logement innovant personnes handicapées
- ENVI AUTONOMIE (Angers – 49), expertise recyclage aides techniques personnes âgées et handicapées

## **Nombre d'enquêtes : 5**

- Enquête annuelle sur les dépenses départementales d'action sociale : 89 %
- Enquête flash MNA : 66 %
- Enquête Flash APA : 89 %
- Actions innovantes des départements dans le cadre du partenariat avec l'ADF
- Enquête auprès des participants aux assises de la protection de l'enfance JAS/ODAS - «Bilan et perspectives de la protection de l'enfance »- 2001 répondants - Juillet

## Accompagnement local : 5

- Antony – Conseil du Bien-Vivre ensemble ;
- Angers - Journée d'accompagnement sur la mise en œuvre du principe de réciprocité dans les politiques du CCAS ;
- Orly – recherche action soutien éducatif et protection de l'enfance ;
- Département de Haute Loire – recherche action sur la protection de l'enfance ;
- Département des Pyrénées Atlantiques - Recherche-action sur la refonte de l'action sociale dans le cadre du projet départemental des Pyrénées-Atlantiques « un nouveau modèle départemental ».

# ANNEXE 2

## Sur l'animation du réseau de l'Odas

### Participation à des comités de pilotage ou groupes nationaux

- CGET - collectif « Carrefour des innovations » - groupe de travail et comité de pilotage
- CNAPE groupe d'appui - 24 février ; 19 mai ; 22 septembre ; 8 décembre
- CNPE, 1 juin - 15 septembre
- Comité experts Jeunes aidants (Association française des aidants)
- Comité innovation maladies neurodégénératives (DGCS)
- Conférence nationale des territoires - Sénat - 17 juillet
- Ecole de la protection de l'enfance
- FEHAP - Jury des prix Innovation de la Fehap + membre du groupe innovation
- JAS - comité de pilotage des assises de la protection de l'enfance
- Haut-conseil du travail social 7 juillet (Assemblée plénière) ; 28 septembre (Réunion n°1 groupe de travail développement social HCTS)
- OCIRP - membre fondateur du prix Ocirp et participation au jury
- ONPE, comité scientifique - 28 mars ; 9 mai ; 19 septembre ; 17 octobre

### Consultations

- ADF - Audition de la commission Solidarité et actions sociales sur les initiatives innovantes des départements en matière d'insertion et de retour à l'emploi - Paris, 3 octobre
- Cour des Comptes - Audition sur la mise en œuvre du plan autisme - Paris, 22 juin
- Cour des comptes - consultation et contribution sur la partie du rapport annuel relatif à l'impact des dépenses sociales sur le budget des départements -
- Audition IGF - Paris, 30 mars
- Audition IGAS/IGF sur la mise en œuvre de la loi ASV - Paris, 07 juin
- AMF77 - réunion des maires de Seine - et- Marne sur la journée citoyenne à Lumigny les Ormeaux - 9 juin
- CNLAPS - Assemblée générale - intervention sur la loi du 14 mars 2016 portant sur la protection de l'enfant, et ses incidences, notamment sur la Prévention spécialisée : enjeux, opportunités et questionnements - Paris, 19 mai
- Croix-Rouge France, journée d'échanges sur la protection de l'enfance (loi 14 mars 2016) - Paris, 30 mars
- Département de la Gironde - Journées du développement social - Bordeaux, 18 et 19 septembre
- École de la protection de l'enfance, intervention la place des parents - Bourg-la-Reine, 18 janvier

- ENSSS – Saint Etienne, 24 mai
- ETSUP auprès des étudiants assistants sociaux, première année, 10 mai et auprès des étudiants assistants sociaux, 2<sup>de</sup> année – Paris, 12 septembre
- HCTS – audition sur la définition du travail social – Paris, 30 janvier
- HCTS - Présentation d'Apriles devant le groupe de travail en charge de la réflexion sur le développement social et notamment sur comment rendre visible et capitaliser la connaissance et les pratiques inspirantes.- Paris, 7 décembre
- HCTS – Audition devant le groupe de travail en charge de l'ancrage territorial du HCTS-Paris, 14 décembre
- IFET – Elus du département du Loiret sur l'innovation – Strasbourg, 11 mars
- Métropole du Grand-Lyon – journée d'étude « Quel service social métropolitain pour demain – Lyon, 15 juin
- ONPE : réunion de travail enquête MNA –Paris, 4 mai
- URIOPSS Grand Est – Reims, 9 mars
- Aubagne – 19 mai
- Festival « Là-Haut sur la Colline » - Colline de Sion (Meurthe et Moselle), 29 juin
- Conférence sur la Fraternité – Marseille, 05 mai
- Les rendez-vous régionaux du travail social, intervention « Construire la fraternité à partir de l'expertise collective – Lorient, 18 mai
- Projet ICARE – Fédération des centres sociaux – Angers, 24 mars
- La construction de la journée citoyenne – Rognes (Bouches-du-Rhône), 10 mars
- Conférence sur « Faire du vieillissement de la société, le levier du développement durable » - Troyes, 27 avril 2017
- URIOPSS Champagne Ardenne « Coordination des acteurs au domicile de la Personnes Agées » - Reims, 9 mars

## Publications

- Manifeste de l'Odas pour une nouvelle citoyenneté - Mars 2017
- Lettre de l'Odas, Dépenses départementales d'action sociale en 2016 : des résultats en trompe l'œil – Juin 2017
- Enquête « Bilan et perspectives de la protection de l'enfance - Un bilan en demie teinte » - Juillet 2017

## Manifestation de l'ODAS

- 10<sup>es</sup> Rencontres nationales de l'ODAS - « Acteurs locaux et pacte républicain, comment revitaliser les liens et les repères ? » - 1<sup>er</sup> et 2 février - Angers
- Conférence de presse – Présentation du manifeste de l'Odas – 1 mars – Paris / Procope
- Conférence de presse – présentation de l'enquête relative à l'évolution des dépenses départementales d'action sociale – 30 mai – Paris / Odas

## Manifestations auxquelles l'ODAS participe en tant que co-organisateur

- Cherbourg en cotentin – Soirée débats – « Solidarité, tous concernés ? » - animation de la réunion publique - 27 février
- « Evolution du travail social : enjeux et nouveautés », le 22 mars à Bourg la Reine. Organisé par le Reness
- Rencontre autour de la Journée citoyenne. Le 20 avril à Champagne-sur-Seine. Organisé avec Champagne sur Seine et l'Union des maires de Seine-et-Marne
- Les 10 ans de la Journée citoyenne. 13 mai à Berrwiller. Organisé en partenariat avec Berrwiller et Mulhouse Alsace agglomération
- 10es Assises nationales de la protection de l'enfance - les 3 et 4 juillet à Paris. Partenariat avec le JAS
- « Le développement de l'ESS, une urgence pour la cohésion sociale », le 17 novembre à Bourg la Reine. Organisé par le Reness
- Réunion La journée citoyenne – Congrès de l'AMF – Paris / Porte de Versailles - 21 novembre – et « l'heure citoyenne » sur le stand du groupe La Poste / La Banque Postale les 21 et 22 novembre et sur le stand du groupe EDF le 21 novembre
- Huitième journée départementale de la protection de l'enfance en Haute-Loire le jeudi 21 décembre. Organisé par le conseil départemental.

## Manifestations organisées par des partenaires auxquelles l'ODAS participe :

- Association française des aidants – semaine des aidants – rencontre avec la ministre, Agnès Buzyn – Paris / Odas - 6 octobre
- APRAS – 40eme anniversaire - 20 décembre
- Séminaire Compas – Observer pour mieux agir à l'échelle de l'intercommunalité – 27 juin
- Congrès de l'ADF – Marseille – 20 octobre
- CGET - Journée de restitution des résultats intermédiaires de l'étude sur l'esprit critique des jeunes, 3 février
- 52e Atelier de la Délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement : « Quelles stratégies pour prévenir l'expulsion locative ? » - 9 février
- Atelier sur les foyers de travailleurs migrants (DIHAL) - 16 novembre
- DGCS - débat public loi du 14 mars 2016 – 19 novembre
- DGCS - lancement du plan de lutte contre les violences faites aux enfants, 1 mars ;
- Séminaire ENPJJ : les réseaux de sociabilité des jeunes - 30 novembre et 1er décembre
- Journée de l'IRDSU en partenariat avec le CGET : « Développement territorial, nouveaux enjeux et initiatives citoyennes : qu'est-ce qui change ? » - 11 décembre
- Trophée de l'innovation FEHAP
- Séminaire France Stratégie sur l'évaluation d'impact des politiques publiques – 17 novembre
- Groupe SOS – 14 mars





250 bis , Boulevard Saint Germain - 75007 Paris  
01.44.07.02.52  
[www.odas.net](http://www.odas.net)